



RÉSEAU SANTÉ SOCIAL
DE LA BROYE FRIBOURGEOISE

Rapport de gestion 2020



Table des matières

1. Mot du Président.....	3
1.1 Comité	3
2. Mot de la Directrice	4
2.1 Bureau de direction.....	4
3. Mot de la Cheffe de projet et adj. de direction	5
3.1 Rétrospective des projets	5
3.2 Informatique	5
4. Mot du Responsable RH.....	6
4.1 Statistiques au 31.12.2020	6
5. RSSBF	7
5.1 Compte de résultat 2020	7
6. EMS.....	8
6.1 Statistiques d'activités	8
6.2 Compte de résultat 2020	9
7. SASDB.....	10
7.1 Statistiques d'activités	10
7.2 Compte de résultat 2020	11
8. SSDB-SOC	12
8.1 Mot de la Cheffe de service des entités sociales.....	12
8.2 SSDB - Compte de résultat 2020.....	13
8.3 SOC - Compte de résultat 2020	14
9. Indemnités forfaitaires.....	15
9.1 Compte de résultat 2020	15
10. Ambulance et SMUR	16
10.1 Ambulance - Statistiques d'activités	16
10.2 SMUR - Statistiques d'activités	16
11. Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye.....	17
11.1 Compte de résultat 2020	17
11.2 Compte-courant des communes au 31.12.2020.....	18
11.3 Répartition intercommunale des soldes de subventions 2020	19
11.4 Bilan au 31.12.2020	20
11.5 Détails « fonds et réserves affectées ».....	21
11.6 Annexes aux comptes	22
12. Rapport de l'organe de révision à l'assemblée des délégués	27

1. Mot du Président

L'année 2020 restera dans toutes les mémoires comme une année extrêmement chargée, durant laquelle nos habitudes ont été chamboulées. Le coronavirus est entré dans nos vies et nous avons dû apprendre les gestes barrière et la mise entre parenthèse de grands pans de notre vie sociale.

L'arrivée inattendue de cette pandémie a touché en toute première ligne le personnel soignant et l'a ainsi mis à rude épreuve. Leur travail extraordinaire et leur engagement indispensable ne peuvent être que loués durant ces temps troublés pour le bien des résidents, des patients et de l'ensemble des bénéficiaires.

Grâce au lancement du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise au 1er janvier 2020, la gouvernance a été simplifiée et est beaucoup plus efficace, notamment pour les 430 collaborateurs qui en font la force. Il est évident que, sans l'existence de notre Réseau et de sa direction, la crise sanitaire aurait été beaucoup plus difficile à gérer dans le district. La mise en œuvre de la nouvelle antenne du service social et des curatelles à Domdidier est également une conséquence de cette réforme et a permis de rapprocher ces services de leurs bénéficiaires en Basse-Broye.

La commission de bâtisse a travaillé intensément pour déterminer les modalités de développement des deux nouveaux EMS sur les emplacements choisis par les délégués des communes. Courant 2021, un mandat d'étude parallèle (MEP) sera lancé sur les sites déterminés à Estavayer-le-Lac et Domdidier pour faire aboutir ces projets de construction. Une attention particulière a également été donnée à la revalorisation des futurs anciens bâtiments en collaboration active avec les communes sièges.

Je ne saurais terminer ce message sans adresser ma profonde gratitude et mes vifs remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du RSSBF ainsi qu'à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, s'engagent et donnent de leur temps pour accompagner les personnes âgées et fragiles dans notre district ! Pierre Lecomte du Noüy, écrivain et scientifique français, l'a bien rappelé « Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle ». Alors nous tous, continuons à être solidaires les uns envers les autres et également dignes avec les valeurs fondamentales de notre société.

Kilchoer Nicolas, Préfet de la Broye

1.1 Comité



Cotting Violaine
Employée de commerce
Conseillère communale
à Belmont-Broye



M. Kilchoer Nicolas
Préfet de la Broye



Flammer Guido
Maître agriculteur
Conseiller communal
à Cugy



Arnold Pascale
Infirmière
Conseillère communale
à Cheyres-Châbles



Plüss Catherine
Educatrice retraitée
Conseillère communale
à Lully



Maendly Fabrice
Conseiller en assurances
et prévoyance
Conseiller communal
à Les Montets



Collaud Anne-Pascale
Assistante sociale
Conseillère communale
à St-Aubin



Pillone Christophe
Géomètre
Conseiller communal
à Estavayer

2. Mot de la Directrice

Alors que la crise sanitaire, sociale et économique a teinté toute l'année 2020, je fais le choix de revenir sur nos RH. Nos ressources humaines mais encore plus que nos ressources ce sont nos richesses humaines. Cette année, plus que jamais, nos collaborateurs ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un courage exemplaire. Il a fallu s'adapter énormément, se soutenir les uns les autres.

Je tiens à souligner l'excellent travail et la solidarité entre toutes les professions.

Ma gratitude et celle de tous les membres de la direction va à chacun et chacune. Quel courage il leur a fallu pour derrière leur masque garder le sourire, être dans une présence à l'autre réelle à tous les moments. Prendre soin, entourer, écouter, procurer de la tendresse même. Oui, ils l'ont fait et bien au-delà de ce que la plupart pensait devoir faire en ayant fait le choix de travail dans le domaine de la santé et du social.

Aucune formation ne nous a préparé à assumer nos fonctions dans un tel contexte. Alors qu'est-ce qui fait que nous avons réussi ? La force du collectif, le souci de l'autre, l'entraide, la débrouillardise et la confiance ont été de grands moteurs. MERCI, d'avoir réinventé vos interventions, vos prestations et sans cesse votre organisation.

Le Réseau s'est créé, mais pour beaucoup de collaborateurs, cela reste encore peu concret. Les échanges, les rencontres, les moments conviviaux

ont été absents. On nous a privé de faire connaissance les uns, les autres et de construire notre appartenance professionnelle. J'ai toujours ressenti une fidélité sans faille à notre mission malgré toutes les difficultés.

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgent, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel »

Edgar Morin

Garder à l'esprit l'essentiel et l'essence même de notre mission. Cela n'a pas toujours été facile, des contraintes et des décisions n'étant pas toujours en phase avec nos valeurs comme l'humanité avec laquelle nous aimerions accompagner les résidents, les clients et les bénéficiaires.

A vous tous qui me lisez, n'oubliez jamais ce que tous les professionnels de la santé et du social ont fait et continueront à faire. Il est essentiel que les professions de service du domaine santé-social soient valorisées. Notre société entière doit se remettre en question : ne passons-nous pas à côté de l'urgence de l'essentiel ?

A chaque collaborateur et collaboratrice, avec ma profonde reconnaissance. Le RSSBF est riche de vos talents, vos compétences et vos grandes qualités humaines.

Lambelet Moulin Sandra, Directrice du RSSBF

2.1 Bureau de direction



De gauche à droite : M. Monnerat Raphaël (Responsable RH), Mme Moulin Maryline (Cheffe de projet et adj. de direction), Mme Lambelet Moulin Sandra (Directrice), Mme Tomala Catherine (Cheffe de service des entités sociales), M. Clot Serges (Responsable finances)

3. Mot de la Cheffe de projet et adj. de direction

3.1 Rétrospective des projets

Le 1er janvier 2020, les équipes administratives du RSSBF ont officiellement commencé leurs activités et ont pris leur quartier dans les bureaux qui se situent en dessus du Foyer de jour de Montagny-la-Ville. Ces équipes totalisent 10.1 EPT. Il a fallu organiser les locaux, mettre en place les bureaux ainsi qu'établir les processus de fonctionnement interne.

3.2 Informatique

En collaboration avec notre partenaire informatique, nous avons travaillé tout au long de l'année sur la mise en œuvre de la 1ère partie du projet de migration:

- séparation informatique entre l'HIB et le RSSBF avec une création de domaines propres au Réseau
- intégration des entités sociales et du Service d'aide et de soins à domicile sur le réseau du RSSBF

La seconde partie de la migration consistera, courant 2021, à l'intégration du Service d'aide et de soins à domicile au logiciel commun du RSSBF concernant la gestion des salaires et des finances ainsi que le dossier de soin informatisé.

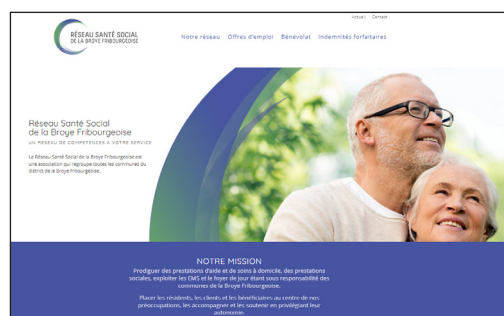
A la fin de l'année, nous avons travaillé sur la préparation de la migration de la majeure partie du parc informatique sur Windows 10 qui s'est déployée dans le courant de la semaine 3 de 2021.

Nous avons œuvré pour la visibilité du RSSBF en créant, dès la mi-année, huit logos correspondants aux entités, le site internet et la plateforme intranet.

Ensuite, afin de finaliser l'identité propre et de faciliter notre accessibilité, nous avons unifié nos centraux téléphoniques des EMS et des entités sociales. Ainsi, une plage de téléphones dédiée au RSSBF est créée. Le SASDB sera intégré au central du Réseau au courant de l'année 2021.



Les équipes administratives du RSSBF sont installées dans l'EMS Les Fauvettes, à Montagny-la-Ville



Site internet du RSSBF



Plateforme intranet du RSSBF

Nombre d'utilisateurs

477

Nombre d'ordinateurs

137

Nombre d'outils mobiles

189

Nombre d'assistances

6/jours
191/mois

Moulin Maryline, Cheffe de projet et adjointe de direction

4. Mot du Responsable RH

L'année 2020 n'a pas été de tout repos pour le département des ressources humaines. Non seulement nous avons dû acquérir de l'expérience avec la mise en place d'une nouvelle équipe mais aussi gérer l'arrivée de la pandémie. Pendant cette crise les ressources humaines ont engagé plus de 120 collaborateurs supplémentaires ; professionnels de la santé, étudiants, protection civile, collaborateurs temporaires et bénévoles.

Nous avons dû rapidement mettre en place de nouvelles directives et listes de suivi. La demande d'indemnités perte de gains maladie et APG ont également représenté une charge importante de travail supplémentaire. Outre ceci, nous avons :

- versé les salaires pour une masse salariale de CHF 21'664'128,35,
- mis en place une médecine du personnel com-

mune pour le RSSBF,

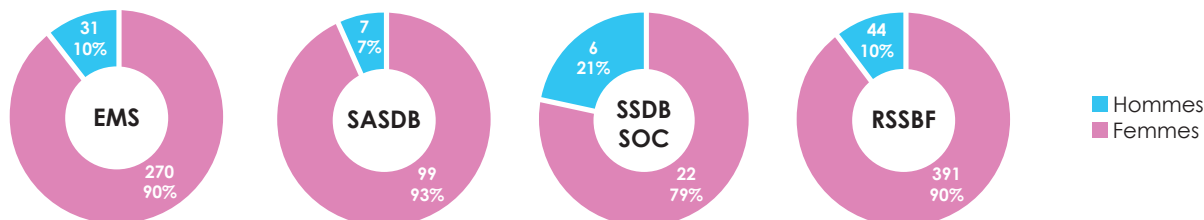
- établi des analyses de risques pour femmes enceintes,
- créé une nouvelle évaluation du personnel basée sur le dialogue,
- changé le SASDB de caisse d'allocations familiales,
- repris l'équipe du Service officiel des curatelles au 1er juillet,
- changé et programmé de nouveaux badges pour l'ensemble du personnel RSSBF,
- mis à jour notre Manuel Qualité RH pour les EMS, y compris tous les documents annexes,
- revu et communiqué nos valeurs.

Une nouvelle commission du personnel RSSBF a également été créée.

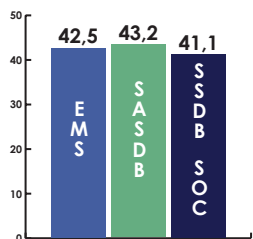
Monnerat Raphaël, Responsable RH

4.1 Statistiques au 31.12.2020

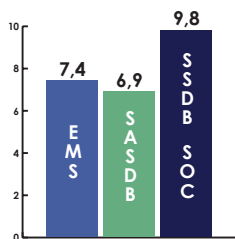
Répartition homme/femme



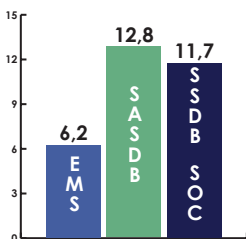
Âges moyens



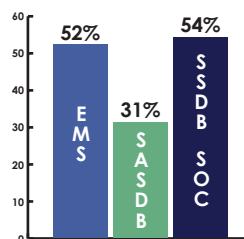
Ancienneté



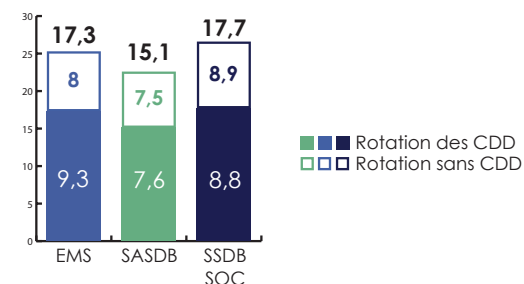
Taux d'absence



Taux d'occupation 80 à 100%



Taux de rotation



5. RSSBF

5.1 Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Budget 2020	Variation	
			CHF	%
PRODUITS				
Diverses recettes	21	-	21	
Refacturation aux entités	1 762	1 384	378	27,3%
Total des produits	1 783	1 384	399	28,9%
CHARGES				
Charges de personnel	1 419	1 269	150	11,8%
Maintenance et entretien	227	40	187	468,7%
Frais administration	72	30	42	141,1%
Autres charges d'exploitation	64	45	19	42,9%
Total des charges	1 783	1 384	399	28,9%
Résultat du RSSBF	-	-		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

Commentaires

Nous avons apporté des améliorations à la comptabilisation des charges directes inhérentes au Réseau tout au long de l'année 2020.

Les salaires comprennent, dorénavant, le coût du responsable technique. Ce dernier avait été budgétisé dans les EMS, mais sa fonction doit être imputée à l'ensemble des entités. Il en va de même pour les heures supplémentaires payées au personnel administratif pour sa formation lors de la mise en place du Réseau.

Dans les coûts d'exploitation, nous avons incorporé les frais de maintenance informatique.

D'autres frais administratifs (matériel et affranchissement) ainsi que d'autres charges d'exploitation (assurances et cotisations) suivent le même raisonnement.

Toutes ces charges avaient été budgétisées dans les différentes entités.

6. EMS

6.1 Statistiques d'activités

Journées longs et courts séjours avec taux d'occupation

	2019		2020		Ecart
Mouettes	28 830	98,7%	28 786	97,4%	-44
Lilas	17 218	98,3%	16 574	94,6%	-644
Fauvettes	21 158	96,6%	20 998	95,9%	-160
Total	67 206	97,9%	66 358	96,7%	-848

Admissions / sorties

	2019		2020	
	Admissions	Sorties	Admissions	Sortie
Mouettes	32	32	21	29
Lilas	23	22	25	28
Fauvettes	34	34	34	40
Total	89	88	80	97

Journées foyer de jour avec taux d'occupation

	2019		2020		Ecart
	1014	68%	686	46%	-328

Commentaires

La Covid a durement impacté l'activité long et court séjour de nos EMS.

Les Lilas, dans un premier temps, puis Les Fauvettes et Les Mouettes dans un deuxième temps ont vu leurs portes se fermer et l'activité se réduire.

Pour comparaison, en 2019, les admissions/sorties s'équilibraient. Ce qui n'est plus le cas en 2020.

Le foyer de jour a vu ses portes fermées à deux reprises durant plusieurs semaines. Son personnel a été transféré dans les unités de soins durant ces périodes.

La prise en charge par le canton du surcoût lié à la Covid au niveau du matériel de soins et de protection, de la surveillance médicale, du manque d'activité, et de la sur-dotation en personnel permet de boucler les comptes à l'équilibre.

Cette prise en charge se monte à + de CHF 600'000.-- .

6.2 Compte de résultat 2020

	En millier de CHF			Variation		Budget 2020
	Comptes 2020	Comptes 2019	CHF	%		
PRODUITS						
Produits d'exploitation	21 443	21 872	-429	-2,0%	21 970	
Subvention des Communes	2 597	889	-101	-11,3%	2 483	
Total des produits	24 040	22 761	1 279	5,6%	24 453	
CHARGES						
Charges de personnel	17 824	17 162	662	3,9%	17 738	
Charges directs	3 903	3 746	156	4,2%	3 959	
Autres charges d'exploitation	1 076	916	160	17,5%	963	
Amortissements	1 184	498	686	137,7%	1 235	
Charges et produits financiers	600	411	189	46,1%	558	
Charges et produits hors exploitation	-	-	-	-	-	
Charges et produits exceptionnels	13	-82	95	-115,9%	-	
Total des charges	24 600	22 651	1 949	8,6%	24 453	
Solde financement avant répart. des centres de charge	-560	110	-670		-	
Répartition des centres de charge						
Résultat sur «Frais financiers»	-66	65				
Résultat sur «Matériel LIMA»	-16	-				
Résultat sur «Soins et accompagnement»	640	50				
Solde de financement d'exploitation (a)	-3	224				

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

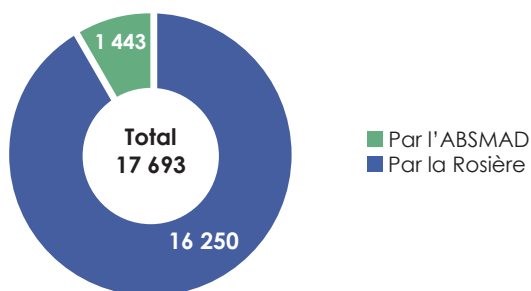
7. SASDB

7.1 Statistiques d'activités

Heures facturées par prestations

	2019	2020	Ecart	%
Evaluations et conseils	4 549	5 262	713	15,7%
Examens et traitements	14 139	15 548	1 409	10,0%
Soins de base	37 495	35 763	-1 732	-4,6%
Economie familiale	5 706	4 843	-863	-15,1%
Total	61 889	61 416	-473	-0,8%

Nombre de repas livrés dans le district



Commentaires

Globalement, nous constatons une légère baisse de l'activité entre 2019 et 2020. Cette différence est majoritairement due à une diminution de soins de base ainsi que de l'aide au ménage, et ce, suite aux annulations de ces prestations causées par la Covid.

La baisse des recettes liées à l'activité, suite à la diminution des tarifs de prestations LAMal de env. 3.6% depuis le 01.01.20, représente CHF 97'000.-.

Les surcoûts Covid liés aux coûts salariaux du personnel de soins sont pris en charge par le canton à hauteur de 30%.

Le résultat annoncé pour 2020 reste en corrélation avec le budget demandé pour 2021.

7.2 Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Comptes 2019	Variation		Budget 2020
			CHF	%	
PRODUITS					
Produits d'exploitation	3 569	3 676	-107	-2,9%	3 507
Subvention / contributions / dons	885	763	122	15,9%	865
Subvention des Communes	2 848	2 894	-46	-1,6%	2 848
Total des produits	7 302	7 334	-32	-0,4%	7 220
CHARGES					
Charges de personnel	6 961	6 703	257	3,8%	6 407
Charges directs	546	464	82	17,8%	455
Autres charges d'exploitation	352	321	32	9,8%	339
Amortissements	7	0	7		7
Charges et produits financiers	2	10	-9	-85,0%	12
Charges et produits hors exploitation	-	-	-	-	-
Charges et produits exceptionnels	22	97	-75	fr. -	-
Total des charges	7 890	7 596	295	3,9%	7 220
Solde de financement d'exploitation (a)	-588	-262	-326		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

8. SSDB-SOC

8.1 Mot de la Cheffe de service des entités sociales

Le 1er juillet 2020, suite à la fusion des services d'Estavayer et de Belmont-Broye, le Service officiel des curatelles (SOC) a rejoint le Service social du district de la Broye (SSDB) au titre d'entité sociale du RSSBF.

A cette date, des projets parallèles aux deux entités ont également abouti. Il s'agissait :

- Des travaux d'optimisation des locaux en sein de l'HIB qui ont conduit à une meilleure sécurité et des espaces de travail plus propices à l'exécution des tâches de chacun,
- L'ouverture d'une antenne sur Domdidier pour les deux entités en sus de l'existant sur le site d'Estavayer-le-Lac, assurant ainsi une proximité à la population broyarde,
- Une migration informatique des bases de données et des applications propres au travail social au sein de la FHVi.



Les nouveaux locaux de l'antenne de Domdidier du SSDB et du SOC, au Saugy 7

Dès le 1er mai 2021, Mme Emilie Baeriswyl, engagée en qualité d'adjointe à la cheffe de service des entités sociales, amène un soutien et une ressource pour les collaborateurs et la direction.

Ces changements structurels sont l'opportunité d'une meilleure réponse à la population, d'une clarification et d'une simplification de gestion des deux entités, d'une harmonisation progressive des pratiques et d'une clarification des rôles. L'investissement et la motivation des collaborateurs pendant cette phase de transition ont été exemplaires. Je tiens à les remercier de mes remerciements sincères pour y avoir participé avec autant de vaillance et de résilience surtout dans le contexte pandémique.

En ciblant de manière plus détaillée par entités, nous relevons que le SSDB a poursuivi sa mue vers un nouveau logiciel informatique pour la gestion administrative et comptable de ses dossiers (mise en œuvre au 1er avril 2021).

Pour donner quelques chiffres concernant l'activité du SSDB, nous relevons qu'en 2020, nous avons ouvert 234 nouveaux dossiers, traité 330 dossiers d'aide matérielle (336 en 2019) et 239 dossiers d'aide personnelle (354 en 2019). Au 31 décembre 2020, 273 dossiers sont encore actifs (312 en 2019). S'agissant des mesures d'insertion sociale (MIS), 37 personnes suivies ont pu en bénéficier et 55 MIS ont été organisées. Enfin, 41 demandes ont été adressées à des fonds privés.

S'agissant du SOC, la transition avec les communes de Belmont-Broye et d'Estavayer s'est déroulée avec fluidité. Chaque commune a poursuivi sa gestion et le financement de son service jusqu'au 30 juin 2020. La commune d'Estavayer, après avoir arrêté ses comptes pour cette date et facturé ce qui devait l'être aux communes, a reversé le solde du montant avancé en début d'année par les communes conventionnées au RSSBF, qui a alors repris l'exploitation du service fusionné. De même, la

collaboration avec la Justice de paix du district de la Broye, en lien avec le transfert des dossiers occasionné par la réorganisation des forces de travail sur les deux antennes, a été constructive et positive. Pour l'avenir, les défis du SOC porteront essentiellement sur l'harmonisation des pratiques et l'implémentation du nouveau logiciel KISS.

Le nombre de dossiers gérés par le SOC au 31 décembre 2020 représentait 321 mandats de curatelle, dont 185 curatelles de représentation et de gestion, 114 curatelles de portée générale, 5 curatelles de représentation sans gestion, 3 curatelles d'accompagnement, 10 curatelles/tutelles à l'endroit de mineurs et 4 mandats particuliers.

Tomala Catherine, Cheffe de service des entités sociales

8.2 SSDB - Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Comptes 2019	Variation		Budget 2020
			CHF	%	
PRODUITS					
Subventions et participations	4 359	4 946	-587	-11,9%	5 123
Subvention des Communes	3 769	3 543	-101	-2,8%	3 769
Total des produits	8 128	8 489	-361	-4,3%	8 892
CHARGES					
Charges de personnel	1 230	1 119	112	10,0%	1 244
Charges directs	54	24	30	127,2%	83
Autres charges d'exploitation	68	43	25	59,5%	50
Aide matérielle / MIS	6 597	7 248			7 515
Charges et produits exceptionnels	-	-	-		-
Total des charges	7 950	8 433	-484	-5,7%	8 892
Solde de financement d'exploitation (a)	179	56	123		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

8.3 SOC - Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Comptes 2019	Variation		Budget 2020
			CHF	%	
PRODUITS					
Emoluments	231	-	-	-100,0%	244
Subvention des Communes	507	-	-	-100,0%	507
Total des produits	738	-	-	-100,0%	751
CHARGES					
Charges de personnel	648	-	-	-100,0%	700
Charges directs	23	-	-	-100,0%	29
Autres charges d'exploitation	44	-	-	-	22
Total des charges	715	-	-	-	751
Solde de financement d'exploitation (a)	23	-	-	-	

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

9. Indemnités forfaitaires

9.1 Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Comptes 2019	Variation		Budget 2020
			CHF	%	
PRODUITS					
Subvention des Communes	1 100	980	120	12,2%	1 100
Total des produits	1 100	980	120	12,2%	1 100
CHARGES					
Charges de personnel	17	19	-3	-14,2%	-
Charges directs	1 054	1 016	38	3,8%	1 100
Autres charges d'exploitation	3	3	-	0,0%	-
Charges et produits financiers	-	-	-	-100,0%	-
Charges et produits hors exploitation	-	-	-	-100,0%	-
Charges et produits exceptionnels	-	-	-	-100,0%	-
Total des charges	1 074	1 038	35	3,4%	1 100
Solde de financement d'exploitation (a)	26	-58	85		
(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes					

Commentaires

Les indemnités forfaitaires versées aux bénéficiaires sont légèrement inférieures au budget.

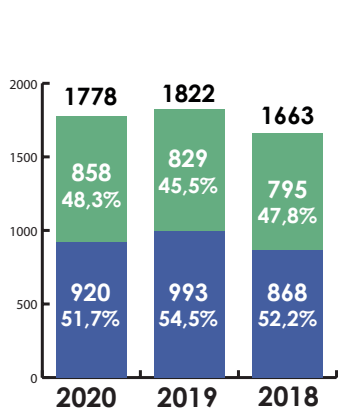
Afin d'assurer le meilleur suivi possible, les réévaluations seront effectuées toutes les années et ce depuis le 01.01.2021.

10. Ambulance et SMUR

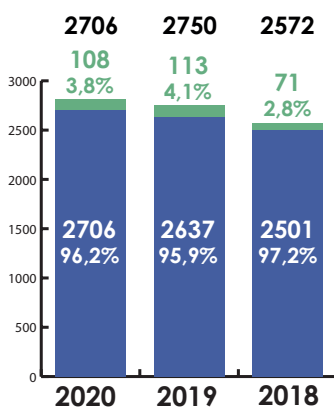
10.1 Ambulance - Statistiques d'activités

Nombre total d'interventions

Base de Payerne

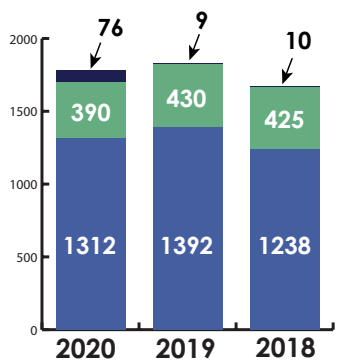


Base d'Yverdon



■ sur le canton de Fribourg
■ sur le canton de Vaud

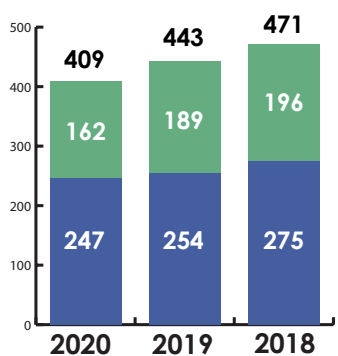
Causes des interventions



■ accident
■ maladie
■ autre (prév. incendies, annulées)

10.2 SMUR - Statistiques d'activités

Nombre total d'interventions



■ sur le canton de Fribourg
■ sur le canton de Vaud

11. Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye

11.1 Compte de résultat 2020

En millier de CHF	Comptes 2020	Comptes 2019	Variation	
			CHF	%
PRODUITS				
Recettes d'exploitation	5	21	-16	-78,2%
Subvention des Communes	-	239	-239	-100,0%
Total des produits	5	259	-255	-98,3%
CHARGES				
Autres charges d'exploitation	0	30	-30	
Amortissement		10	-10	
Charges et produits financiers	2	2	-	
Charges et produits hors-exploitation	-29	-26	-3	
Total des charges	-26	17	-30	
Résultat avant transfert du solde financement	31	243	-212	
Solde de financement d'exploitation (a)	29	-243		
Résultat «ASSOCIATION»	2	-		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

11.2 Compte-courant des communes au 31.12.2020

En milliers de CHF	EMS	SASDB	Service social	Curatelles	Indemnités forfaitaires	Association	2020	2019
Solde au 01.01	-159 793,44	262 032,91	-55 576,75	-	58 363,55	-407 528,87	-302 502,60	297 675,24
(a) Subventions des communes (budget d'exploitation)	1 106 314,00	2 848 210,95	3 769 350,00	507 195,00	1 100 000,30	530 000,00	9 861 070,25	8 485 571,00
(b) Solde de financement d'exploitation	2 614,63	588 343,00	-178 673,38	-23 347,58	-26 433,62	-29 033,00	333 470,05	-202 261,92
(c) Subventions des communes (autres subventions)	1 491 099,64			-			1 491 099,64	590 280,00
(d) Solde de financement frais financiers	-65 887,04			-			-65 887,04	64 535,62
(e) Acomptes versés	-2 442 106,59	-3 110 243,86	-3 713 773,25	-507 195,00	-1 158 363,85	-501 957,50	-11 433 640,05	-9 538 302,54
(f) Transfert de compte courant						379 486,40	379 486,40	-
SOLDE AU 31.12 (f)	-67 758,80	588 343,00	-178 673,38	-23 347,58	-26 433,62	-29 032,97	263 096,65	-302 502,60

Positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes

- (a) Correspond à la subvention d'exploitation à charge des communes pour l'année en cours selon budget.
- (b) Correspond au solde de financement d'exploitation pour l'année en cours (positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes).
- (c) Correspond à la subvention pour la part «amortissement/frais financiers/investissements» à charge des communes pour l'année en cours selon budget.
- (d) Correspond au solde de financement pour «frais financiers» pour l'année en cours (positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes).
- (e) Montants versés en cours d'année par les communes. En 2018, ce montant comprend également la déduction du différentiel 2017 pour les ambulances/SMUR.
- (f) Transfert de CHF 275'000 auprès du RSSBF pour couvrir les amortissements de la migration informatique et le solde pour couvrir la prime Covid.

11.3 Répartition intercommunale des soldes de subventions 2020

Communes	Population légale dès le 12/31/2018	EMS	SSDB	SOC	AMB. / SMUR	SASDB	INDEMNITES FORFAITAIRES	SOLDE 2020	Par habitant
Belmont-Broye	5521	11 634	30 031	3 924	4 985	-101 015	4 539	-45 903	-8
Châtilion	466	1 018	2 535	331	436	-8 837	397	-4 120	-9
Cheyry	416	742	2 263	296	318	-6 446	290	-2 537	-6
Cheyres-Châbles	2320	5 102	12 619	1 649	2 186	-44 299	1 990	-20 752	-9
Cugy	1752	3 463	9 530	1 245	1 484	-30 065	1 351	-12 993	-7
Delley-Portalban	1148	2 571	6 244	816	1 102	-22 326	1 003	-10 590	-9
Estavayer	9670	20 434	52 599	6 873	8 756	-177 428	7 972	-80 795	-8
Fétiigny	1060	2 007	5 766	753	860	-17 425	783	-7 256	-7
Gletterens	1071	2 237	5 826	761	959	-19 427	873	-8 771	-8
Lully	1141	2 227	6 206	811	954	-19 340	869	-8 272	-7
Ménières	439	879	2 388	312	377	-7 632	343	-3 334	-8
Montagny	2634	5 015	14 327	1 872	2 149	-43 548	1 957	-18 228	-7
Les Montets	1474	2 862	8 018	1 048	1 226	-24 854	1 117	-10 583	-7
Nuvilly	426	809	2 317	303	347	-7 026	316	-2 934	-7
Prévondavaux	65	116	354	46	50	-1 005	45	-394	-6
Saint-Aubin	1801	3 755	9 796	1 280	1 609	-32 600	1 465	-14 696	-8
Sévaz	289	673	1 572	205	289	-5 848	263	-2 846	-10
Surpierre	708	1 369	3 851	503	587	-11 887	534	-5 043	-7
Vallon	447	845	2 431	318	362	-7 336	330	-3 050	-7
TOTAL FINAL 2020	32 848	67 759	178 673	23 348	29 033	-588 343	26 434	-263 096	-8
Par habitants		2,06	5,44	0,71	0,88	-17,91	0,80	-8,01	

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

11.4 Bilan au 31.12.2020

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
Actif circulant	13 151 988,41	13 973 844,30	Capitaux étrangers à court terme	11 818 993,38	9 025 337,54
Trésorerie	3 632 230,59	4 434 580,11	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	2 142 084,51	2 112 590,82
Créances résultant de la vente de prestations de services	8 451 422,65	8 928 086,05	Dettes à court terme portant intérêts	1 115 960,00	343 338,14
Autres créances à court terme	263 096,65	94 498,72	Autres dettes à court terme	7 786 576,57	5 988 558,23
Dont c/c Communes de l'Association	263 096,65	-	Dont c/c Communes de l'Association	-	302 502,60
Stocks et prestations de services non facturés	58 485,93	6 420,33	Passifs de régularisation	774 372,30	580 850,35
Actifs de régularisation	746 752,59	510 259,09	Capitaux étrangers à long terme	22 591 657,40	25 761 657,40
Actif immobilisé	25 317 242,60	24 633 557,01	Dettes à long terme portant intérêts	22 591 657,40	25 761 657,40
Immobilisations financières	16 177,72	16 169,17			
Immobilisations corporelles	25 301 064,88	24 617 387,84			
Dont «Immeubles et terrains»	24 005 360,70	23 596 997,83	Capitaux propres	4 058 580,23	3 820 406,37
Dont «Equipements, mobilier»	1 230 506,40	956 138,94	Capital	3 309 191,38	3 307 404,58
Dont «Véhicules»	65 197,78	64 251,07	Fonds et réserves affectées	749 388,85	513 001,79
TOTAL DE L'ACTIF	38 469 231,01	38 607 401,31	TOTAL DU PASSIF	38 469 231,01	38 607 401,31

11.5 Détails « fonds et réserves affectées »

Détail «Fonds et réserves affectées»	2020	2019
Fonds animation «Les Lilas»	48 793	44 512
Fonds animation «Les Mouettes»	23 948	21 727
Fonds animation «Les Fauvettes»	18 707	17 070
Donation Mme Lina Renaud (EMS)	2 048	30 711
Bourse ASI Fribourg (EMS)	2 000	2 000
Fonds projet LIFT (EMS)	1 000	1 000
Fonds de la chapelle	5 463	5 640
Rentier des messes	17 484	17 564
Provision «Résultat pharmacie» (EMS)	129 092	129 092
Fonds Sécurité	26 385	36 385
Fonds de soutien du personnel (SASDB)	10 000	10 000
Provision EMS/ SASDB pour le personnel	64 378	54 860
Fonds des Communes pour l'information du RSSBF	260 880	-
Réserve pour réévaluation «Les Fauvettes»	138 890	138 890
Crédit d'étude «Les Mouettes»	319	3 550
Total «Fonds et réserves affectées»	749 389	513 002

11.6 Annexes aux comptes

Généralités

L'Association ne présente qu'un seul bilan consolidé. Par contre, chaque entité possède son compte de résultat.

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au droit suisse, particulièrement des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes selon le Code des Obligations (art. 957 à 962). En raison des activités de l'Association, le comité a décidé de ne pas présenter les comptes selon les prescriptions de la loi sur les communes fribourgeoises.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur économiquement nécessaire est prise en compte de manière appropriée et elle est présentée en déduction de cette rubrique.

Stocks et prestations de services non facturés

Le stock est valorisé selon le prix d'achat moyen pondéré.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. La limite fixée pour l'activation d'un bien est au minimum de CHF 5'000.-- par objet.

Dettes

Les dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services ainsi que les autres dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les dettes à court terme sont exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Fonds et réserve réglementaire affectée

Les réserves réglementaires affectées sont des moyens affectés à des fonds spécifiques pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus et évalués à la valeur nominale. La source de financement peut être interne ou externe à l'Association.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Informations relatives aux principaux postes du bilan

Créances résultant de la vente de prestations de services

Ce poste comprend une provision pour pertes sur débiteurs de CHF 153'000.-- pour toutes les entités (N-1 CHF 140'000.--).

Autres créances à court terme

Liste des autres créances à court terme:

	2020	2019
Communes de l'Association	263 096,65	
c/c HIB		81 022,77
Créanciers charges sociales		13 475,95
Total	263 096,65	94 498,72

Immobilisations corporelles

	2020	2019
Immeubles et terrains	24 005 361	23 596 998
L'augmentation provient des travaux pour la construction du nouvel EMS Les Fauvettes.		
Equipement, mobilier	1 230 506	956 139
Liste des nouveaux investissements prévus au budget et activés en 2020		
	Effectif	Budget
Les Mouettes		
Parking	19 428,00	40 000
Surv. technique à distance*	0,00	12 000
Extension anti-errance	60 330,30	65 000
Appel-malade	10 241,20	10 500
Robots tondeuses	26 000,00	25 200
Climatiseur salle à manger	11 234,20	11 500
Colonne de lavage	7 346,60	11 000
Imprimante à nominettes	5 268,55	6 500
Les Lilas		
Étanchéité coupole	5 223,45	7 000
Surv. technique à distance*	0,00	12 500
Robots tondeuses	5 250,00	6 000
Toiles parasols	8 800,00	9 500
Ustensiles cuisines	21 589,60	22 600
Sèche linge	3 354,00	3 500
Les Fauvettes		
Surv. technique à distance*	0,00	16 500,00
Tracteur tondeuse	32 200,00	34 000,00
Fauteuils roulants confort*	0,00	12 000,00
Colonne de lavage	7 900,00	7 900,00
RSSBF		
Migration informatique*	225 914,20	275 000,00
Centrale téléphonique*	36 755,00	60 000,00
Entités sociales		
Programme KiSS*	87 835,75	121 000,00
Modif. des locaux Estavayer	98 460,09	100 000,00
Modif. des locaux Domdidier	13 811,35	15 000,00
Mobilier	18 444,91	20 000,00
SASDB		
Tablettes	35 482,95	35 000,00

* Ces investissements ont été budgetés en 2020 mais terminés en 2021

Dettes à court terme portant intérêts

Liste des dettes à court terme portant intérêts :

	2020	2019
Banque Raiffeisen (SASDB)	345 960,00	203 338,14
Reclassement amort. dettes à long terme	770 000,00	140 000,00
Total	1 115 960,00	343 338,14

Autres dettes à court terme

Liste des autres dettes à court terme :

	2020	2019
Etat de Fribourg (Homes)	5 391 612,12	5 600 803,05
Créanciers HIB		-
EMS Les Cerisiers	-	15 423,78
Créanciers sociaux	103 916,20	69 828,80
Communes de l'Association (avances)	2 291 048,25	302 502,60
Total	7 786 576,57	5 988 558,23

Dettes à long terme portant intérêts

Liste des dettes à long terme portant intérêts

	2020	2019
UBS Placement privé Fauvettes au 31.01.2020		19 600 000,00
UBS Placement privé Fauvettes au 31.01.2020		3 800 000,00
Emprunt hyp. BCF (ancien Fauvettes)	1 481 000,00	1 521 000,00
Emprunt hyp. BCF (Mouettes - Lilas)	800 000,00	900 000,00
Emprunt hyp. UBS (Fauvettes) 15 ans - 0.45%	10 000 000,00	
Emprunt hyp. UBS (Fauvettes) 6 ans - 0.1%	11 000 000,00	
Reclassement amort. dettes à court terme	-770 000,00	-140 000,00
Emprunt BCF Rénovation Chapelle	80 657,40	80 657,40
Total	22 591 657,40	25 761 657,40

2.2 Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

Produits nets des prestations de services

SSDB	2020	2019
Prestations ass. sociales années antérieures	547 720,00	413 207,00

Charges et produits exceptionnels

Liste des autres dettes à court terme :

	2020	2019
Attribution aux fonds / provision		
Attribution aux fonds «Animation»	7 540,10	9 971,25
Attribution aux fonds «LIFT»		
Attribution aux fds de soutien du personnel		
Attribution aux fonds du personnel	8 493,30	6 945,20
Attribution à la provision sécutel		36 385,25
Attribution à la provision HS / Vacances	45 000,00	113 000,00
Attribution à la provision pertes sur débiteurs	13 000,00	35 000,00
Attribution à la provision risques d'exploitation	20 000,00	
Dissolution de fonds / provision		
Utilisations des fonds «Animation»		-16 402,15
Utilisation du fonds «Pharmacie»		
Utilisation du fonds du personnel		
Utilisation fds sécutel	-10 000,00	
Utilisation fds Mme Renaud	-28 663,05	-10 687,12
Divers	-216,95	-160,00
Autres charges / produits exceptionnels		
SASDB -Solde subvention cantonale	-18 432,55	46 234,50
Liquidation sécutel Broye		-36 385,25
Divers	632,06	-6 536,40
EMS - Solde subvention foyer de jour 2019	-31 480,05	-72 488,60
EMS - SPS - correction finale des soins 2019	-4 144,90	-77 179,70
Réultats sur années antérieures	26 651,85	-12 157,30
Total	28 379,81	15 539,68

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

3.1 Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle

	2020	2019
SASDB	60	64
EMS	206	195
SSB	10	9
SOC	10	

3.2 Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

SASDB	2020	2019
Local commercial du 01.05.2015 au 30.06.2020		27 300
Local commercial du 01.07.2020 au 30.06.2021	27 300	54 600
Local commercial du 01.07.2021 au 30.06.2022	54 600	-
Entités sociales	2020	2019
Bureaux à Domdidier du 01.06.2020 au 31.05.2025	132 500	

3.3 Dettes envers des institutions de prévoyance

Néant

3.4 Honoraires de l'organe de révision

	2020	2019
BFB Fidam Révision SA	13 688,50	13 751,95

3.5 Dettes à long terme portant intérêts

	2020	2019
1 - 5 ans		
EMS	3 080 000,00	23 960 000,00
Association	80 657,40	80 657,40
+ de 5 ans		
EMS	19 431 000,00	1 721 000,00
Total	22 591 657,40	25 761 657,40

3.6 Engagement conditionnel

EMS

Il existe une provision de CHF 185'000.-- pour couvrir les heures supplémentaires et les soldes de vacances. Cette dernière se monte à env. CHF 215'000.-- pour couvrir le 100% du risque. De plus, le calcul ne tient pas compte d'une majoration de 25% lors du paiement effectif d'heures supplémentaires prévu dans la Lpers. Il y a donc une sous-évaluation de provision de env. CHF 85'000.--.

SASDB

Une provision de CHF 50'000.-- a été comptabilisée (CHF 100'000 au total après la provision de 2019) concernant les 3711 heures supplémentaires, (3'686 en 2019) soit env. CHF 70'000.-- de sous-évaluation de provision (CHF 100'000 en 2019). Les heures seront payées à l'échéance des rapports de travail des collaborateurs et l'Etat ainsi que les Communes les prendront en charge à ce moment là.

3.7 Autres informations

L'économie suisse et mondiale ont été fortement impactées par les mesures prises pour le ralentissement de la propagation du coronavirus en 2020. A l'heure actuelle, il est encore très difficile d'en apprécier tous les impacts de manière précise.

Des aides ont été apportées par les autorités fédérales et cantonales, afin de soutenir l'économie dans son ensemble et maintenir les places de travail.

Dès lors, la possibilité de poursuivre l'exploitation de l'Association ne semble pas être remise en cause, mais dépendra des moyens mis à disposition par l'Etat et le canton, notamment sur le plan de la trésorerie, tant pour l'Association que pour ses partenaires commerciaux.

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée des délégués de l'
**Association des communes pour l'organisation
médico-sociale du district de la Broye
Estavayer-le-Lac**

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, comptes de résultat de l'Etablissement médico-sociaux, du Service d'aide et de soins à domicile de la Broye, du Service social de la Broye, du Service des curatelles de la Broye, des Indemnités forfaitaires et de l'Association et annexe) de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux dispositions de la loi sur les communes de Fribourg et de son règlement d'exécution, à l'exception de la présentation des comptes annuels qui a été faite conformément aux dispositions du Code des obligations comme mentionné au chapitre 1 de l'annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance conformément à la loi sur les communes de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Yverdon-les-Bains, le 23 mars 2021

BfB Fidam révision SA



Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat de l'Etablissement médico-sociaux
- compte de résultat du Service d'aide et de soins à domicile de la Broye
- compte de résultat du Service social de la Broye
- compte du résultat du Service des curatelles de la Broye
- compte de résultat des Indemnités forfaitaires
- compte de résultat de l'Association
- annexe